

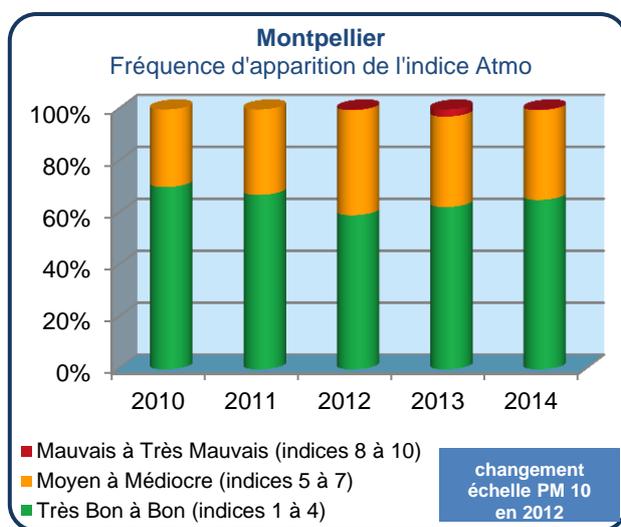


Modification dans le calcul de l'indice ATMO à partir du 1^{er} janvier 2012

(Arrêté ministériel du 21/12/11)

- les seuils de l'échelle PM 10 ont été abaissés ce qui a pour conséquence de donner plus d'importance à ce polluant dans le calcul de l'indice ATMO,
- en revanche, les grilles de calcul pour les autres polluants participant à l'indice ATMO (SO₂, NO₂ et O₃) n'ont pas été modifiées.

1/ FREQUENCE D'APPARITION DES INDICES



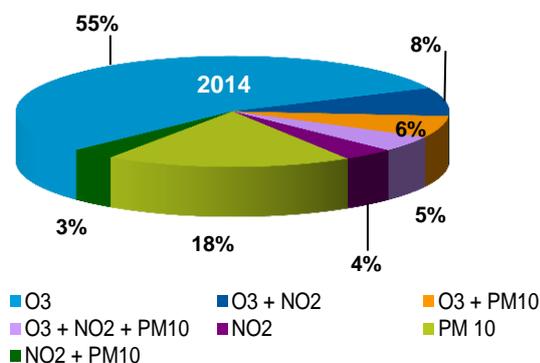
Indice	en % du nombre de jours				
	2010	2011	2012	2013	2014
Très Bon à Bon (indices 1 à 4)	70%	67%	59%	62%	65%
Moyen à Médiocre (indices 5 à 7)	30%	33%	40%	35%	35%
Mauvais à Très Mauvais (indices 8 à 10)	0%	0%	< 1%	3%	< 1%

Les indices « TRES BON A BON » sont les plus fréquents : plus de 6 jours sur 10 en 2014

Commentaires 2014 :

- La fréquence d'apparition des indices « TRES BON A BON » a légèrement augmenté (+ 3%) par rapport à 2013.
- Inversement, les indices « MAUVAIS A TRES MAUVAIS » n'ont été détectés qu'une seule fois contre 10 fois en 2013.

2/ ORIGINE DE L'INDICE EN 2014



En 2014, comme les années précédentes, la part de l'ozone (seul ou associé à d'autres polluants) dans la détermination de l'indice ATMO est majoritaire (75% en 2014).

L'indice « MAUVAIS » constaté le 22 mai 2014 a pour origine les PM 10.

Echelle ATMO : 1 = Très bon ; 2 = Très bon ; 3 = Bon ; 4 = Bon ; 5 = Moyen ; 6 = Médiocre ; 7 = Médiocre ; 8 = Mauvais ; 9 = Mauvais ; 10 = Très Mauvais

Note : seules les stations urbaines et périurbaines participent au calcul de l'indice Atmo.